



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 46498

Texte de la question

M. Franck Reynier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'utilisation des tétines dites « mâchouillettes ». Ces tétines ont la particularité d'être remplies d'aliments pour nourrir les bébés. Récemment, la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC) a toutefois recommandé de ne pas utiliser les mâchouillettes : après analyse de vingt modèles différents, elle a établi que ces produits représenteraient un risque d'étouffement, d'intoxication bactérienne, de caries dentaires, d'obésité et d'allergies. Si ces conclusions n'ont pas pour but d'effrayer inutilement les parents de jeunes enfants, elles mettent tout de même en lumière des risques qu'il convient de prendre au sérieux. En conséquence, il souhaite connaître son sentiment sur les conclusions de cette étude de la CSC concernant l'utilisation des tétines-mâchouillettes.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46498

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3458

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)